

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
COMMUNE DE MEYSSE**

Séance du Conseil Municipal du 17 novembre 2025 - 18 h 00 - convocation du 12 novembre 2025

DÉLIBÉRATION N° 25-067

OBJET : BONUS VÉLO - AIDE A L'ACHAT POUR LES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'aide à l'achat pour les vélos à assistance électrique (bonus vélo) instauré depuis 2022.

Il propose de la renouveler pour l'année 2026 selon les conditions suivantes :

- Pas de condition de ressources
- 25 % du prix d'achat d'un vélo chez un marchand de cycle
- Montant maximum de l'aide 250 €

Au maximum 10 aides pourront être attribuées pour l'année 2026. Les crédits seront ouverts au budget communal 2026.

Il est rappelé que conformément au règlement en vigueur la subvention est pour une seule personne par foyer fiscal et peut être réattribuée tous les 5 ans.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le bonus vélo dans les conditions ci-dessus énoncées.
- **DIT** que les crédits seront ouverts au budget communal 2026.

.....

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - DENIS - ~~GAGNOT~~ - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - ~~MONTCHAUD~~ - MORIZET - REYMONDON - ~~ROCHETTE~~ - ROUX
Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : *A. ROCHETTE pour A. MAZZINI.*

Absent(s) : *M. GAGNOT. A. MONTCHAUD. A. ROUX*

Secrétaire de Séance : *A. AEWARD*

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : <i>11</i>
Nombre de suffrages exprimés : <i>12</i>
Votes POUR : <i>12</i>
Votes CONTRE :
Abstentions :

Le Maire,

Éric CUER

Le secrétaire de séance,

A. AEWARD